



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-042-2021-11

PUBLIÉ LE 19 NOVEMBRE 2021

Sommaire

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Secrétariat Général Aux Politiques Publiques

IDF-2021-11-19-00001 - Arrêté Organisant la suppléance du Préfet de la région d Ile-de-France, Préfet de Paris en matière d installation de la chambre de commerce et d industrie du Val-de-Marne (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2021-11-19-00001

Arrêté Organisant la suppléance du Préfet de la
région d Ile-de-France, Préfet de Paris en matière
d installation de la chambre de commerce et
d industrie du Val-de-Marne

ARRÊTÉ

Organisant la suppléance du Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris en matière d'installation de la chambre de commerce et d'industrie du Val-de-Marne

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE
PREFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** le code du commerce et notamment l'article R711-12 prévoyant l'installation des membres élus de la chambre de commerce et d'industrie territoriale, locale et départementale d'Ile-de-France par l'autorité de tutelle ou son représentant ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, et notamment son article 39 ;
- VU** le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris ;
- VU** le décret du 10 février 2021 portant nomination de Madame Sophie THIBAUT, Préfète du Val-de-Marne ;
- VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Pierre Antoine MOLINA, Préfet, Secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France ;
- VU** la circulaire du Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration en date du 24 juin 2011 relative aux règles applicables en matière de suppléance des fonctions préfectorales ;

Préfecture de la région Île-de-France, Préfecture de Paris
5, rue Leblanc, Immeuble « Le Ponant » – 75 015 Paris
Téléphone : 01 82 52 40 00

CONSIDERANT l'indisponibilité concomitante de Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, et de Pierre-Antoine MOLINA, Préfet, Secrétaire général aux politiques publiques sur la période considérée,

CONSIDERANT la proximité géographique des préfectures de département avec les chambres consulaires départementales de la région Ile-de-France,

ARRÊTE

Article 1^{er}

La suppléance du Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris est assurée par Madame Sophie THIBAUT, Préfète du Val-de-Marne, ou de son représentant, lors de l'installation de la Chambre de commerce et d'industrie du Val-d'Oise le lundi 22 novembre 2021.

Article 2

Madame Sophie THIBAUT, Préfète du Val-de-Marne, représente pleinement le Préfet de région lors de l'installation de la chambre précitée et préside à cet effet son assemblée d'installation.

Article 3

Le Préfet, Secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et la préfète du Val-de-Marne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 19 novembre 2021

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

Signé

Marc GUILLAUME

Préfecture de la région Île-de-France, Préfecture de Paris
5, rue Leblanc, Immeuble « Le Ponant » – 75 015 Paris
Téléphone : 01 82 52 40 00